

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------|-----------|--------|--------|
| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| LOT et Départements limitrophes | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| Autres départements | 12 fr. | 22 fr. | 40 fr. |

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES..... | 1 fr. 70 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | 1 fr. 70 |
| RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —)..... | 2 fr. 75 |
| » 2 ^e page (— d ^e —)..... | 4 fr. 50 |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'hostilité jalouse de l'Italie poursuit partout la France — Eloquent rapprochement de deux textes, affirmatifs autant que contradictoires, de M. Léon Blum.

Parmi les graves difficultés du moment l'attitude de l'Italie est particulièrement agaçante et même un peu plus que ça !... Le gouvernement de M. Mussolini veut se donner de l'importance en nous donnant de l'embêtement. Il cherche à envenimer les conflits que nous nous efforçons d'apaiser. Il souffle sur les rancunes pour les ranimer et entretenir tout flambant le foyer des haines nationales. Ah ! la sale bête que ce fascisme envieux et jaloux qui nous en veut moins de notre prestige que de son impuissance.

Sa seule règle est de contrecarrer partout la politique française et nous pouvons être sûrs qu'il s'efforcera en toutes circonstances, avec hypocrisie ou brutalité suivant le cas, d'empêcher ce que nous voulons faire ou de détruire ce que nous avons fait.

MM. Pierre Laval et Briand n'avaient pas quitté Berlin que Mussolini réclamait — non pour lui qui n'ose pas sortir d'Italie — mais pour son Grandi à tout faire une invitation de prestige. Et il s'y employa vainement, mais de toutes ses forces, à détruire les résultats des conversations franco-allemandes en prêchant l'égalité des armements, la suppression des réparations et en promettant son appui pour une bonne révision des traités. L'Allemagne qui professe le plus profond mépris pour l'Italie et qui sait la foi qu'il faut faire sur son concours, ne semble pas très ému de cette intervention. Rien n'indique qu'elle ait renoncé à un essai d'accord avec nous sur le terrain économique, laissant prudemment dormir les questions politiques, comme il avait été convenu avec MM. Laval et Briand !

Pendant ce temps, Mussolini faisait à Naples sa parade retentissante et fulminait contre les nations qui s'arment jusqu'aux dents tandis qu'il en est d'autres à qui l'on impose de rester désarmés.

Tout cela ne suffisait pas, le Duce a pu obtenir des Etats-Unis une invitation de complaisance. Et M. Grandi se propose d'y dénoncer la France comme la cause de tous les maux européens. Il s'efforcera de surexciter contre nous l'opinion américaine et compte bien qu'il y sera aidé par quelques Borah et quelques Hearts. Mais les Etats-Unis sont gouvernés par des hommes d'affaires qui mesurent la valeur d'une nation comme celle d'un homme à sa capacité d'argent et d'action... M. Grandi a de grandes chances de ne pas obtenir là-bas beaucoup plus de crédit dans l'opinion que dans les banques.

Depuis quelques mois la presse française dédaignait avec raison les attaques incessantes des journalistes italiens, même quand il s'agissait de ministres en exercice, comme M. Rocco. Mais il est nécessaire de faire connaître l'action internationale de ce gouvernement fasciste qui dénonce la démocratie comme un élément de désordre et qui se fait dans le monde l'agent actif de la pire démagogie !...

Un de nos confrères vient d'opérer le simple rapprochement de deux textes qui est par lui-même bien éloquent... La veille des élections anglaises, M. Léon Blum, écrivait dans le *Populaire* un article où il annonçait la victoire des travaillistes. Il y écrivait entre autres choses :

« C'est parce que la bataille se présente aussi clairement que j'ai pleine confiance dans son issue... »
 « Toutes les informations venues d'Angleterre, le confirment : ceux qui pensaient écarter le « Labour » dans cette embuscade minime qu'on leur avait tendue... »
 « Le lendemain avaient lieu les élections où — on peut le dire sans exagération — le travaillisme fut écrasé. Et alors cet article de M. Léon Blum suscite invinciblement ces deux questions auxquelles chacun fera la réponse qu'il voudra :

Si M. Léon Blum croyait ce qu'il

écrivait, que faut-il penser de sa clairvoyance ?

Si M. Léon Blum ne croyait pas ce qu'il écrivait, que faut-il penser de sa sincérité ?

Mais voici maintenant un second texte qui, rapproché du premier, prend tout à coup une saveur incomparable. En commentant le résultat des élections qu'il avait annoncé triomphalement, M. Léon Blum écrivait le lendemain dans le même *Populaire* :

« Je n'essaierai pas de chicaner sur l'étendue de cette défaite. »

« Elle ne nous a pas surpris ! »

Ici, par exemple, une seule question se pose :

Est-ce que M. Léon Blum prend ses lecteurs — qui sont les socialistes — pour des imbéciles ?

Lui, certes, ne l'est pas. Au contraire. Il passe à juste titre pour un des hommes les plus remarquables du Parlement par la haute culture, la finesse et la subtilité de son esprit... Nul n'est doué d'un sens critique aussi aigu que le sien !

Pour ne pas reculer devant l'énormité d'une telle contradiction entre ce qu'il écrivait trois jours plus tôt et ce qu'il écrivait trois jours plus tard, il faut donc qu'il soit sûr ou que cela ne sera pas remarqué de ses fidèles ou que cela ne diminuera pas la confiance qu'ils ont en lui !...

Et c'est peut-être à son éloge, mais ce n'est pas à leur !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Comment on devient auteur dramatique

Pierre Mille, qui publie, à petites étapes, ses *Souvenirs dans le Petit Marseillais*, nous explique aujourd'hui comment il devint auteur dramatique. Histoire amusante !

C'était un bel après-midi d'automne, en l'année 1910. Pierre Mille vit entrer dans son bureau une dame. Une toute petite dame, avec un assez grand nez. Elle tint le discours qui suit :

— Monsieur, je suis très malade, malade d'une maladie qui ne pardonne pas. La Faculté m'a prévenue : aucun espoir !

Fatal oracle d'Épidaure.
Tu m'as dit : les feuilles des bois.
Pour toi j'aurai encore
Mais pour la dernière fois...

« On ne me soutient qu'à l'aide d'un sérum tiré du sang des chèvres. Mais ça m'est égal parce que je suis spirituelle. Or, j'ai consulté le guéridon et les Esprits m'ont dit : « Tu vas mourir !... Mais avant de mourir, tu auras une grande consolation : tu feras une pièce en collaboration avec M. Pierre Mille et cette pièce sera jouée. »

Il y avait bien de quoi tomber des nues. Pierre Mille se calma patiemment dans son fauteuil. La dame continua :
— Les Esprits ont poussé la bienveillance jusqu'à m'indiquer le sujet de cette pièce. Elle sera tirée d'une nouvelle que vous avez publiée sous ce titre : *La Peur*.

La Peur, est, en effet, le titre d'une nouvelle de M. Pierre Mille. C'est le récit d'une aventure assez noire : Un sculpteur s'installe dans un nouvel atelier, où le précédent locataire, également sculpteur, a laissé un gros bloc de plâtre, qui peut servir de piédestal. Le nouvel occupant s'y trouve en proie à des appréhensions bizarres. Il a l'impression d'une présence. Parfois, un souffle froid, venant d'on ne sait où, toutes portes fermées. Un jour, il fait poser un modèle, une petite femme quelconque, qui est un médium sans s'en douter. La petite femme tremble de tout son corps charmant et nu. Elle tombe en transe. Elle s'écrie : « Mais il y a une âme, ici, une âme en peine ! » Et, tout à coup, elle mime ce qui s'est passé dans l'atelier, du temps du précédent locataire. Celui-ci vit avec une amie qu'il déteste. Sa haine grandit... Un jour, il prend sa massette. Il poursuit la femme, il la tue. Et puis il gâche du plâtre, du plâtre, encore du plâtre. Et il enferme le cadavre dans ce plâtre gâché. « Elle est là ! là ! » crie le médium improvisé en montrant le bloc. A son tour, le nouveau locataire prend sa massette. Il brise le bloc : apparaît d'abord une chevelure et puis des os, des os, et puis des débris horribles...
— Prenez ma nouvelle, dit Pierre Mille, et faites-en ce que vous voudrez. Elle est à vous.

Quinze jours plus tard, la visiteuse revenait. La pièce, une pièce en deux actes, était écrite. Et, circonstance particulièrement réconfortante, elle avait reçu l'approbation des Esprits. Deux mois après, L'Angoisse — c'était le nouveau titre de la comédie — entra en répétition à Paris. Succès énorme.

Informations

Déclarations de M. Laval

M. Pierre Laval a assisté jeudi, à un déjeuner qui lui a été offert par le Club Américain dans les salons du Cercle de l'Union interalliée, à Paris.

M. Laval dans le discours qu'il a prononcé, a fait les déclarations suivantes concernant son voyage aux Etats-Unis : « Nous avons fait, le président Hoover et moi, un gros effort de compréhension mutuelle. Nous représentons deux démocraties qui ont un esprit public, des constitutions, des traditions, des intérêts qui ne se rejoignent pas toujours. Nous n'avons recherché que les devoirs communs. Et les ayant définis, nous avons résolu d'agir. »

« Au cours de nos entretiens, le Président Hoover a toujours envisagé les problèmes avec un souci de large humanité et avec la lucidité d'un grand chef de gouvernement. »

« Notre mission ne s'est pas achevée à Washington. Elle n'a fait que souligner la nécessité pour les Etats-Unis et pour la France, de persévérer dans une collaboration de plus en plus étroite. »

La rentrée des Chambres

La rentrée des Chambres aura lieu le jeudi 12 novembre.

Après avoir fixé son ordre du jour, la Chambre abordera la discussion des graves questions.

En ce qui concerne le programme des travaux de la session, le gouvernement compte faire discuter le projet relatif à l'outillage national dès que la commission des finances, qui s'en saisira lundi, en aura terminé l'examen, soit vers la fin du mois. Rappels qu'au projet gouvernemental antérieur s'étaient opposés trois contre-projets : ceux de MM. Bedouze, socialiste ; Palmade, radical-socialiste, et Chabrun, socialiste français. On ne comptait pas moins de 124 amendements, mais cette fois en présence d'une menace d'aggravation de la crise du chômage les groupes de l'opposition s'abstiendront vraisemblablement de faire une obstruction aussi sérieuse que précédemment.

Les conversations de Washington

M. Pierre Laval a confirmé à M. Malvy, président de la Commission des Finances de la Chambre, son intention de renseigner complètement le Parlement sur les conversations qu'il a eues à Washington, à Londres et à Berlin.

La convocation d'une réunion commune des commissions des finances et des affaires étrangères a été décidée. Le président du conseil et M. Malvy sont tombés d'accord pour entendre le chef du gouvernement, de concert avec la commission des affaires étrangères jeudi prochain, le jour même de la rentrée des Chambres.

Congrès radical-socialiste

Le 28^e Congrès radical et radical-socialiste a été ouvert jeudi, sous la présidence de M. Marcombes, député du Puy-de-Dôme.

Dans la séance de l'après-midi, des discours ont été prononcés par MM. Daulhier, Marchandau, Dalimier, Bergery, Chautemps.

En Espagne

M. Alcalá Zamora accepte sa désignation par le gouvernement comme candidat unique à la présidence de la République.

Il a également exprimé à MM. Jimenez de Asua et Araquistain, son intention de ne plus intervenir dorénavant, dans les débats aux Cortès, puisque la Constitution est maintenant tout près d'être discutée et approuvée.

Un des projets de M. Alcalá Zamora, lorsqu'il aura été élu, serait d'entreprendre un voyage en Amérique du Sud. Il ferait ce déplacement dans le courant de la deuxième année de son mandat.

Le Cabinet anglais

M. Mac Donald a constitué son nouveau Cabinet d'Union nationale.

M. Mac Donald, premier ministre et lord du Trésor ; M. Baldwin, président du Conseil ; M. John Simon, ministre des affaires étrangères ; M. Chamberlain, ministre des Finances ; M. Herbert Samuel, ministre de l'Intérieur.

Aux Etats-Unis

Les amis du sénateur Borah ont « jeté son chapeau dans l'arène » et sont bien décidés à soutenir sa candidature aux élections présidentielles. Leur décision a été prise malgré l'avis du sénateur Borah lui-même, qui considère comme virtuellement impossible une défaite du président Hoover lors de la compétition de 1932.

Angleterre et Chine

Afin de couper court à certains bruits, le Foreign Office tient à démentir l'existence de tout traité secret entre le Royaume uni de Grande-Bretagne, et la Chine. On signale que des conversations ont bien été engagées, il y a longtemps déjà, avec le gouvernement chinois, mais les milieux officiels font remarquer que tous les gouvernements y compris le Japon, ont été informés de ces négociations.

Le conflit sino-japonais

On mande de Pékin au « Daily Telegraph » :

« Les légations sont très intriguées et inquiètes du silence de la Russie, qui se prolonge en dépit des nouvelles qui avaient annoncé l'occupation de Tsitsikar et de Tilyan, par les Japonais. Ceux-ci étendent méthodiquement leur contrôle en Mandchourie et occupent en moyenne trois points stratégiques chaque jour. »

EN PEU DE MOTS...

— 500 barils d'or représentant une somme de plus de 700 millions sont arrivés des Etats-Unis à Cherbourg.

— Un incendie a éclaté dans le village de Ségurles-Villas (Cantal) ; 15 maisons ont été détruites.

— M. Iorga, président du Conseil de Roumanie, est arrivé à Paris, jeudi matin.

— Avant l'interruption de la navigation par les glaces on prévoit, à Montréal, le chargement de blé de 74 vapeurs à destination de l'Europe.

— La banque Charpenay, de Grenoble et la banque Ramel, à Et-Etienne ont fermé leurs portes. Un banquier M. Paul Den, 40 ans, s'est suicidé à Paris, à cause du marasme des affaires.

Le nommé Dreuthin, âgé de 65 ans, vagabond, au cours d'une rixe avec un nommé Pecal, reçut un coup de pied dans le bas-ventre. Il a succombé à l'hôpital de Moissac.

NOS ÉCHOS

Des calembredaines.

Une des causes de la popularité de Napoléon après sa chute — ah ! que l'Empire était beau sous Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe ! — fut justement cette légende de simplicité cordiale, de camaraderie démocratique attribuée bien à tort à l'homme le plus autoritaire du monde. Des chansonniers, des novellistes sans nombre le représentaient comme ayant toujours été abordable et familier, « bon garçon » pour tout exprimer d'un mot. L'historien du sergent Bellejambe est typique sur ce point. « Bellejambe est un vieux grenadier ; il a été cité à l'armée d'Italie et en Egypte. Il est, naturellement, à tu et à toi avec Bonaparte ! Mais il y a longtemps qu'il ne l'a vu. Un jour, il le rencontre sur le quai du Louvre. Et tout de suite, Bonaparte va à lui — « Tiens ! Bellejambe ! Comment vas-tu ? Et qu'est-ce que tu deviens ? » — « Moi, — dit Bellejambe — toujours sergent ! Et toi ? » — « Oh, moi ! Je suis empereur ! » — « C'est une bonne place » — « Mon Dieu ! pas mauvais ! Il y a du pour et du contre ! Mais on ne va pas se quitter comme ça ! Tu vas venir dîner à la maison ! ». Napoléon emmena Bellejambe aux Tuileries, et dès la porte ouverte, cria : « Josephine ! tu mettras une écotelette de plus ! »

Cette calembredaine de Napoléon amenant son grenadier déjeuner avec lui à tout autant de naturel que celle de la reine d'Angleterre se privant d'une robe neuve pour le mariage prochain de sa fille !

Pauvres jeunes gens.

La statistique des résultats du baccalauréat de juillet dernier à Paris, publiée cette semaine par *l'Information universitaire*, fait ressortir que sur 8.415 candidats de première partie : 262 ne sont pas présentés, 4.361 ont été refusés, 532 ont été admissibles et ajournés à l'oral, 3.120 seulement ont été reçus. A la deuxième partie, il y a eu, sur 6.295 candidats : 210 défaits, 2.390 refusés, 662 admissibles et 3.033 reçus.

Le même numéro de *l'Information universitaire* signale qu'à la session d'octobre des examens de la Faculté de droit de Paris, 37,5 0/0 seulement des candidats de première année ont été admissibles.

A quoi faut-il attribuer de si médiocres résultats ? A la faiblesse des candidats ou à la sévérité des jurys ?

Gâtés de la main-d'œuvre.

Les services de la main-d'œuvre étrangère s'emploient à préserver les travailleurs français du chômage en se montrant exigeants avec les étrangers qui sollicitent leur introduction. Certaines professions les rendent perplexes lorsqu'il s'agit de refuser l'avis favorable car, là, on ne peut prétendre du chômage, du nombre important de demandes ou de la non-spécialisation. Comment peut-on refuser en effet l'entrée de notre pays à un Américain qui demande à y venir comme « Embarqueur de baléines », à un Espagnol qui désire y travailler comme « Maturateur de bananes » ou au sujet russe qui se déclare « architecte décorateur pour décors insonores ». Voilà au moins des professions où la concurrence ne doit guère jouer.

Avant aux jeunes gens en quête de situation !

POUR LA BEAUTÉ DES SITES DE FRANCE

LE GENDARME OU LE PROFESSEUR ?

Sur ce sujet si discuté des abus de l'affichage la Revue « Beaux Arts » publie le judicieux article suivant :

« L'Amérique, ce sont de grands fleuves et des espaces mal définis. L'Afrique et l'Asie, ce sont des exagérations de couleurs uniformes, tantôt de sécheresse, tantôt d'humidité. Plus près de nous, l'Europe orientale, c'est la steppe, où l'œil ne distingue plus d'horizon fixe. La France, c'est le paysage raisonnable d'une nature qui traite l'homme comme un très vieux associé, le décevant parfois, ne l'assouvissant ni ne l'humiliant jamais, lui laissant surtout sa liberté d'esprit. »

Ainsi parle un économiste, M. Lucien Romier, après Jean-Jacques, après André Chénier : « France, ô belle contrée !... » Le plus décevant des associés, c'est l'homme.

Sa « liberté d'esprit » vous savez comment il l'utilise : à détruire ce que M. Romier appelle, dans l'article de *La Dépêche de Toulouse*, que nous venons de citer, « les aspects subtils du paysage français ». La vaste offensive des pouvoirs publics contre les abus de l'affichage, telle que nous l'a décrite en détails, M. Léon Baréty, a-t-elle vraiment atteint ses objectifs ? La proposition de loi Cauet n'est pas votée. Une sournoise rébellion, organisée par les grands mandataires du panneau-réclame, tient en échec le fisc et son tarif. Les tribunaux les protègent. Ce sont les magistrats pourtant qui ont inventé la théorie de l'abus du droit. Les protestations contre les débâchements de l'affichage n'ont pas cessé d'affluer depuis plus d'un an que les mesures répressives sont prescrites. La Société des Amis des Monuments et Sites de l'Eure, dont le peintre Delaunay est l'animateur, en était encore à réclamer énergiquement, le 14 juillet dernier, l'application de la loi du 23 avril 1910. On sait que l'Eure est le département français qui compte le plus de monuments et de sites classés. Les richesses naturelles y sont-elles plus nombreuses qu'ailleurs ? Non, mais la Société est active. Elle n'a pas sa pareille en France. Contre les panneaux-réclame, cependant, toute sa combativité s'est exercée en vain. Voulez-vous un autre exemple de non moins fraîche date ? Ce même mois de juillet, M. d'Arcangues, maire de la commune d'Arcangues, dans les Basses-Pyrénées, écrivait à M. Gaston Gérard :

« N'avez-vous pas été frappé, au cours de votre promenade et, en particulier, lorsque vous fîtes la route Biarritz-Hendaye, par l'amoncellement déplorable des panneaux-réclame et des affiches ? A tel tournant, d'où l'on découvrait jadis la ligne harmonieuse des Pyrénées, vous n'avez vu que placards gigantesques. Les collines sont envahies, les arbres sont souillés... »

Nous pourrions citer vingt requêtes de ce genre, toutes de date récente, et même les articles de *Beaux-Arts*, protestant contre l'affichage aux Tuileries ! sur la place de la Concorde ! Alors ? La machine de guerre montée par des législateurs soucieux de donner des apaisements à l'opinion publique ? Elle est allée rejoindre les crédits consentis à l'outillage national.

Supposons que grâce à la ténacité de l'Administration, grâce à l'autorité de défenseurs résolus, tels que M. Baréty, les textes votés soient respectés. La méthode répressive qu'ils instaurent, le « système gendarme », uniformément appliqué, est-ce bien la solution équitable ? Le traitement

L'humour à l'étranger.

Un monsieur se présente à une agence de voyage et dit :

— Je voudrais faire un voyage de dix jours en Italie. Pouvez-vous me recommander un bon guide ?

— Certes, dit l'employé. En voici un excellent : Une semaine en Italie.

Je crains que ce ne soit pas mon affaire, réplique le client. Qu'est-ce que je ferai pendant les trois autres jours ? — (Bart-Hem, Stockholm).

L'un ou l'autre...

Jusqu'ici une banque était ouverte ou fermée ; elle payait à vue ou fermait ses guichets. On ne concevait pas de situation intermédiaire...

Il faut croire qu'on avait tort puisque nous pouvions lire hier qu'une banque parisienne faisait connaître à sa clientèle qu'elle fermait momentanément ses guichets. Etrange position ! Et quel dommage que le percepteur n'en fasse pas autant !

LE LISEUR.

Chronique du Lot

POUR BIEN VENDRE NOS FRUITS

Démonstrations pratiques de triage et d'emballage des pêches

L'action de propagande de la Compagnie d'Orléans et de la Direction des Services Agricoles en faveur des plantations des arbres fruitiers va se poursuivre en assurant la formation commerciale des planteurs.

Avec la collaboration de MM. Coupiereau et Michel, Président des Chambres Syndicales de Mandataires et Commissionnaires en fruits et primeurs des Halles Centrales de Paris, il sera organisé du 17 au 22 novembre prochain une série de démonstrations pratiques de triage et d'emballage de pêches.

A cette occasion tous renseignements complémentaires seront donnés sur les habitudes et les exigences des marchés, la recherche des débouchés, l'art de présenter les fruits. Les types les plus recommandables d'emballages seront présentés.

Ces démonstrations s'effectueront d'après le programme ci-dessous :

17 novembre, à 15 h. 30, à Touzac, mairie ; — 18 novembre, à 10 h., à Douelle, Mairie ; — 18 novembre, à 16 h. 30, à Parnac, mairie ; — 19 novembre, à 10 h., à Cahors, mairie ; — 19 novembre, à 16 h., à St-Géry, mairie ; — 20 novembre, à 9 h. 30, à Espère, mairie ; — 20 novembre, à 16 h. 30, à Prayssac, mairie ; — 21 novembre, à 10 h., à Duravel, salle des fêtes ; — 21 novembre, à 15 h., à Cahors, maison de l'Agriculture ; — 22 novembre, à 16 h. 30, à Albas, mairie ; — 22 novembre, à 20 heures, à Luzech, salle des fêtes.

Il est inutile d'insister sur l'importance de ces démonstrations en vue de préparer une vente rémunératrice des fruits.

Election d'un maire

L. Moisset a été élu maire de Cieureac (Lot) au bénéfice de l'âge. Une protestation a été élevée contre cette élection.

Deux maires démissionnent

M. Delmas, maire de Pescadoires, vient d'adresser sa démission de maire. Il conserve toutefois son mandat de conseiller municipal.

M. Daval, maire de Laval-de-Cère, a également adressé sa démission.

Armée

MM. Camille, Maté, Mespoulet, Al-fonsi, Dufour, Aubert, sergents au 16^e tirailleurs scénogales sont admis dans le corps des sous-officiers de carrière, au cours du troisième trimestre 1931.

Postes

M. Frémont, facteur de ville à Paris, est nommé facteur-receveur à Cardaillac (Lot) en remplacement de M. Védruines, admis à la retraite.

M. Arines, facteur de ville à Paris, est nommé facteur-receveur à St-Cyprien (Lot), en remplacement de M. Penchenat, révoqué.

M. Balay est nommé facteur-receveur intérimaire à Rampoux.

EDEN

CETTE SEMAINE DE GALA
Deux grands films

Si l'Empereur savait ça
Comédie satirique 100 0/0 parlant

Anna Christie
drame (sonore), avec
GRETA GARBO

LA SEMAINE PROCHAINE
La plus exquise des opérettes filmées

FLAGRANT DELIT

PALAIS des FÊTES

Samedi 7, Dimanche 8
(Matinée et soirée)

ENCORE UN PROGRAMME DE CHOIX

ENTRE DEUX EAUX, comédie sonore, ACTUALITÉS PATHE, sonores et parlantes. (Obsèques de Le Brix et Mesmin, Le jubilé municipal de M. Herriot, Gandhi et Charlot, Interview de M. Pierre Laval, Voyage à Berlin de MM. Pierre Laval et Briand, etc.).
KOKO, PEAU-ROUGE, dessin animé sonore.

Le Mystère

de la Chambre Jaune

d'après le célèbre roman policier de Gaston Leroux.

Film entièrement parlant français

Cylindrages à vapeur et revêtements

Approvisionnement de matériaux. — Route nationale n° 111 de 5 k. à 9 k. et de 9 k. 5 à 11 k. 4, de part et d'autre de Limogne ; de 28 k. à 28 k. 3 entre Concorès et Arcambal.

Chemins de G. C. n° 5, de 14 k. à 18 k. 800, entre la R. N. 111 et Catus ; n° 8, de 19 k. à 47 k. 440, entre Luzech et Touzac ; n° 12, de 28 k. 100 à 61 k., entre la R. N. 111 et Gourdon ; n° 19, de 60 k. 245 à 63 k. 200, entre Lalbenque et la R. N. 20 ; n° 41, de 42 k. à 45 k. 511, entre Cabrerets et Conduché.

Cylindrages à vapeur. — Chemin de G. C. n° 29 a, de 6 k. 950 à 8 k. 050 entre Ste-Colombe et Viac.

Revêtements. — Route Nationale n° 20, de 18 k. à 27 k. entre Souillac et l'embranchement du chemin de G. C. 21.

AU LYCEE GAMBETTA

Succès artistique

Il y a un fait intéressant à constater, c'est que, cette année où le niveau des examens s'est sensiblement relevé, nous les élèves des classes de Mathématiques et de Philosophie, ont conquis ce diplôme de bachelier, si ardemment désiré. A quoi attribuer ce succès ? Sans hésitation aucune, à une renaissance administrative, à un ordre intérieur nettement établi et dont la répercussion se fait sentir dans la régularité d'un travail marqué facilitant ainsi à MM. les Professeurs et à MM. les Répétiteurs leur tâche si pénible d'instructeurs et d'éducateurs, à une époque où l'on ne parle que du surmenage, plaisanterie ridicule qu'a détruite si spirituellement l'orateur de la distribution des prix, — dont acte et nos félicitations à qui de droit.

Mais les enfants, confiés à l'Université, ne sont pas seulement des cerveaux et des intelligences, ce sont aussi des organismes dont le développement doit être surveillé et la vie matérielle rendue agréable. Cette année, enfin, le vieux lycée, aux murailles lépreuses va prendre un air de jeunesse retapé si vous le voulez, mais présentable. 169.000 fr. de travaux, dont 50 0/0 au compte de l'Etat, sont exécutés sous la direction vigilante et experte de M. l'Agent-voyer de la ville. Or qui, depuis des années, 50 ans et davantage peut-être, ne déplorait pas ces affreux tuyaux extérieurs dégouttant la suie graine sur le seuil des portes, souvent bouchés, empêchant tout tirage et enfumant ainsi les classes et leurs habitants ? Accueillant aussitôt les conseils si éclairés de M. l'Economiste, modern-style, M. l'Agent-voyer fit disparaître dans la muraille ces vestiges d'archaïsme ; le coude du tuyau est remplacé par un tiroir ; on ouvre, la suie tombe, donc plus de crainte de voir une salle transformée en un terrier de renard enfumé.

Mais pénétrons dans le nouveau lycée ! Maman ne vous mettez pas martel en tête ; vos enfants ne sauraient broyer du noir au lycée ! Entrons au réfectoire ! D'abord on y mange fort bien, le menu, affiché au parloir, vous rassure à ce sujet ! Tout y est gai ! Gravures reposant les yeux. Sans se bouger on fait un voyage en France ou aux colonies, les murailles ripolinées aux couleurs les plus tendres, avec fioritures polychromées, ajoutent un charme à cette grande salle.

Montons aux dortoirs ! Plafonds, murs n'ont plus l'aspect triste et castral de notre époque ; les filets bleus, roses qui terminent la peinture provoquent le sourire de nos enfants et les rêves les plus doux. Que de frais, disais-je à M. l'Economiste qui me découvrait toutes ces améliorations. Aucun, me répondit-il. Autrefois, pendant les vacances, la routine voulait que nos agents fendissent le bois, travaillent dur et peu intelligents. Je l'ai fait faire à l'entreprise, je leur ai suggéré l'idée de cet autre travail de peinture et enchantés de prouver qu'ils avaient du goût, ils l'ont montré, de même ils m'ont repeint toutes les grilles extérieures et intérieures et les classes du petit lycée : résultats ? économiques de la main-d'œuvre qui se chiffrent par des sommes dont on n'a pas idée.

Mais à quoi serviront-elles ? Ça, c'est le hic économique, élaboré avec M. le Proviseur, à qui je posais une question.

— Et le chauffage central ?

Nous avons l'argent nécessaire, mais il y a certaines difficultés à vaincre, et nous y arriverons. Et cette affirmation était faite avec calme et confiance par un chef qui fut un chef héroïque durant la grande guerre et qui sait : « Qu'il faut croire au grand jour dans les jours les plus noirs, et que, sans les efforts, il n'est pas de victoire. »

A. CHÉRY.

COFFRES-FORTS
BAUCHE
25, rue de Metz - TOULOUSE

Justice de paix

Sont désignés pour composer la commission de l'examen professionnel d'aptitude aux fonctions de juge de paix, siégeant à Agen, chef-lieu de la Cour d'appel :

Président : M. Destit, conseiller à la cour d'appel ; Membres : M. Carcassonne, avocat général, Germain, Président du tribunal de 1^{re} instance d'Agen, Buteaux, juge au tribunal de 1^{re} instance d'Agen, Proust, juge de paix d'Agen (2^e canton).

Recette buraliste

M. Marcel Dalbin, est nommé receveur buraliste à Castelnaud-Montrichier.

L'HEURE DU DIABLE

Employer le Diable contre un cor au pied, c'est marquer l'heure de nos trépas. « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours, 3 fr. 95. Pharmacie Weimann, à Eprenay, et toutes pharmacies. Mais attention !... Exigez « Le Diable ». A la Pharmacie Orliac, à Cahors.

Succès artistique

Une bonne nouvelle nous parvient par « la Ve de Catalunya », celle du succès artistique remporté par M. Pierre Daura, artiste-peintre et aquafortiste fixé depuis deux ans à Saint-Cirq-Lapopie. Catalan de naissance, P. Daura, après avoir parcouru le monde et séjourné assez longtemps à Paris, s'est fixé sur ce coin de Quercy que tant d'artistes, après Didier Pouget, ont illustré de leur talent. P. Daura aime ce paysage dont l'harmonie des lignes et la splendeur de nos ciels attentif l'âme austérité. Il s'est attaché à ressusciter les vieilles pierres de ce village médiéval, atteint de nostalgie et mourant de langueur.

P. Daura est devenu tout naturellement le cicerone bénévole et toujours souriant des touristes de marque et même des Cadurciens à qui son œil exercé signale à chaque pas des beautés inaperçues jusque-là. Non content de restaurer avec un goût sûr et un art infatigable sa propre maison ou celle qu'il a fait acheter à des amis, il attire à Saint-Cirq d'autres artistes, épris comme lui des reliques de notre passé. Il ramène l'art à la terre comme d'autres y ramènent les lettres. Il contribue ainsi, et nous l'en remercions, à rendre l'animation d'autant à une cité morte.

Or, Pierre Daura, délaissant un instant son village adopté pour sa terre natale est allé en juin dernier à Barcelone, pour prendre part à un concours de peinture organisé à l'occasion du neuvième centenaire du monastère de Montserrat.

Les artistes avaient le choix entre trois sujets : Montserrat paysage, Montserrat historique, Montserrat légendaire. Notre ami n'a pas résisté à la séduction, à la fascination exercée par ce site étrange sur son esprit inquiet. Ce rocher touré, déchiqueté, ajouré, sur qui s'érige le célèbre monastère où trône la Vierge Noire est, en même temps qu'une rareté géologique, susceptible d'exalter l'imagination d'un artiste, le sanctuaire de la Catalogne, la montagne sainte qui a inspiré à la fantaisie populaire les plus savoureuses légendes, et au grand Wagner son magnifique *Parsifal*.

Naguère, dans une relation de voyage à Barcelone, M. Grangé nous décrivait ce lieu consacré par la ferveur religieuse et l'admiration artistique auquel, presque en même temps, M. Henri de Montherland dédiait des pages ardentes. Tels étaient les thèmes soumis aux méditations de plus de 200 artistes catalans.

Pierre Daura a obtenu pour sa toile un premier grand prix de 4.000 pesetas. Mais la lecture du verdict nous apprend qu'il a failli obtenir en outre le 1^{er} grand prix de paysage de 10.000 pesetas. Le Jury avait unanimement retenu son œuvre, mais une influence puissante a fait, au deuxième vote, attribuer ce prix à un vieux artiste catalan. C'est que P. Daura était inconnu à Barcelone qu'il a quitté depuis longtemps. Pas d'ami, pas de protecteur pour défendre ses droits ! Cet amant de notre Quercy porte donc la peine de son infidélité à sa Catalogne natale. Mais il lui reste l'honneur. Si son désintéressement, bien connu, s'en contente, ses amis regretteront qu'il n'ait pu consacrer la somme attachée à ce prix, à ressusciter encore parmi eux un peu plus de beauté.

Nous sommes heureux d'adresser à M. Pierre Daura nos joyeuses félicitations et nous associons à cet hommage Mme Daura, lettrée délicate, artiste sensible et collaboratrice éclairée de son mari. P. LAFARGUE.

N'oubliez pas...
Hâtez-vous de souscrire si vous voulez participer au 1^{er} tirage de « La Dette » qui aura lieu à la Banque de France, irrévocablement le 12 Novembre.

Un modeste versement de cinq francs ne ruine personne et tout en accomplissant une bonne action, le souscripteur à « La Dette » participe à une tombola dotée de lots de réelle valeur, des automobiles, des motos, des vélos... et mêmes des avions.

A une époque où de mauvais esprits proclament la faillite des sentiments généreux et le triomphe de l'égoïsme, il est réconfortant de voir avec quel touchant empressement on répond de tous les coins de la France à l'appel de « La Dette » en faveur des grands mutilés de la Guerre. Grâce à ce magnifique élan, les aveugles, les amputés, les défigurés, tous ceux que la guerre a cruellement amoindris, ne risquent plus de connaître la misère. Aucun Français ne voudra oublier la dette de reconnaissance qu'il a contractée envers ces héros. Et celui qui ne l'a pas encore fait envoyer sans retard sa souscription, si modeste soit-elle, au siège de « La Dette », 146, Avenue des Champs-Élysées où, tous les dons sont centralisés ou la portera dans une banque.

PALAIS DES FÊTES-DANCING
Samedi, Dimanche et jours de Fête
(Matinée et soirée)

Grand bal
Orchestre Jazz symphonique
de 10 musiciens
Entrée gratuite

Location de salle pour bals et sociétés, conférences et réunions. — Salle à la disposition de MM. les Hôteliers. Chauffage central. Téléphone 276.

SERVICE DES PHARMACIES
Le Service des Pharmacies sera assuré le dimanche 8 novembre par la

Pharmacie HEILLES
Boulevard Gambetta

Chronique des Théâtres

L'excellente tournée Fernand Volric sera à Cahors, mardi, 10 novembre 1931 et donnera sur la scène du théâtre municipal, en représentation « Tire au flanc », vaudeville militaire en 3 actes, de MM. Sylviane et Monezy-Eon. « Tire au flanc » est le triomphe du rire. Il y aura foule mardi soir, au Théâtre de Cahors.

officiellement
moins de
8 litres
aux 100 km.
et 0,175 d'huile
avec une
rigoureusement de série



Sous le contrôle officiel de l'A.C.F., une cond. int. 4 pl. série vient d'effectuer PARIS, BORDEAUX et retour 1108 km., avec 87 lit. 600 d'essence, soit 7 lit. 910 aux 100 km. Moyenne horaire : 55 kilom. à l'heure.

Peugeot

livre ses modèles de tourisme carrossés, équipés à partir de

16.900 F

COND. INT. NORMALE, 18.500 fr. COND. INT. DE LUXE, 19.900 fr.

COUPÉ 2/4 PLACES

Peugeot emploie, recommandé exclusivement l'huile Mobilot et le carburateur Solex.

CAHORS

Sur les Allées Fénélon

Malgré toutes les observations qui sont adressées, malgré même les arrêtés, il est des cyclistes qui s'entêtent à traverser les Allées Fénélon.

Vendredi matin, au tournant de la rue Bourselle, un jeune cycliste a heurté un passant qui se rendait à la gare et portait un lourd paquet.

Le passant bousculé lâcha le paquet sur lequel tomba le cycliste qui n'eut pas de mal. Mais il fut copieusement enguirlandé par le passant.

Ce n'est pas la première fois, malheureusement, que de pareils accidents se produisent.

Dans l'œil gauche
M. Tranier, plombier chez M. Salgues, a reçu un éclat de tôle dans l'œil gauche. Quelques jours de repos lui ont été ordonnés.

Mandat de dépôt
Le tribunal de Cahors a confirmé le mandat de dépôt contre les nommés Varot, Brontin, Lemoine, arrêtés pour vagabondage et défaut de carnet anthropométrique. Dans son audience de jeudi, le tribunal confirme le mandat de dépôt contre le nommé Lafaurie, 30 ans, électricien à Loupiac, inculpé d'escroquerie et de tentative d'escroquerie.

Série de vols
Depuis plusieurs jours, des vols étaient commis à Limogne. Le ou les voleurs opéraient avec une audace et une habileté remarquables.

Malgré les enquêtes les plus serrées, le ou les coupables ne purent être découverts.

Toutefois, ces derniers jours, l'opinion des enquêteurs était faite. Un seul malfaiteur opérait, il habitait Limogne, et connaissait les immeubles où il pénétrait.

Mercredi soir, M. Ouvrien, restaurateur, avait la désagréable surprise de constater que 6 billets de banque de 100 francs lui avaient été volés.

Il avisa aussitôt la gendarmerie qui ouvrit une enquête. Peu après, le coupable était arrêté. C'est un nommé G... habitant Limogne.

Est-ce lui qui est l'auteur des nombreux vols commis dans la commune de Limogne ? C'est ce que l'enquête va tenter d'établir.

Double contravention
M. B... cultivateur à Concois, conduisait deux charrettes, l'une attelée d'un cheval, l'autre d'un mulet.

A Arcambal, les gendarmes le rencontrèrent et ils constatèrent que la 2^e charrette n'était pas attachée à la 1^{re} et, en outre, que la 2^e charrette n'était pas munie d'un feu rouge à l'arrière.

Ils dressèrent deux contraventions.

Arrestation
La gendarmerie de Payrac a mis en état d'arrestation le nommé L. L., âgé de 30 ans, originaire de Souillac. Ce malheureux dévot courait le pays avec un faux reçu, se recommandant d'un honorable ecclésiastique pour demander de l'argent à des heures indues.

Après une enquête rapide menée par le chef de brigade, le lendemain matin, à la première heure, L... a avoué et reconnu les faits imputés. Conduit à Cahors, il a renouvelé ses aveux au Parquet.

Il est titulaire de plusieurs condamnations.

Un exemple ! Une conclusion !

Il faut bien que cette question de baisse du prix de la viande ait une fin. De quelle façon ? Ne plus en parler, ce n'est guère possible, car les éleveurs commencent à élever la voix, à prendre des dispositions pour que, comme le rappelle une « certaine » presse, le prix « de deux côtelettes au restaurant ne coûte pas aussi cher que le prix de l'agneau, pris à l'étable. »

Voici, en effet, une riposte des producteurs qui pourrait avoir des conséquences heureuses, si elle est appliquée dans toutes les régions.

C'est une « certaine » presse, en l'espèce, notre confrère « le Matin » qui l'a annoncée en ces termes :

« Pour la grande satisfaction des consommateurs, mécontents de vendre leurs animaux bon marché, alors qu'ils payent cher à l'étal du boucher la viande au détail, des éleveurs ont abattu veaux et porcs, à Saint-Yrieix, pour les débiter directement à la clientèle avec une baisse de 6 à 8 francs par kilo, baisse malgré laquelle un éleveur réalisait un bénéfice net de 700 francs sur un veau.

« Emus de cette concurrence les bouchers de Saint-Yrieix ont établi de nouveaux prix, au-dessous de ceux pratiqués par les éleveurs. Mais un de ces derniers a relevé le gant, vendant encore meilleur marché. Les bouchers ont encore réagi, puis, finalement ont déposé une plainte contre un agriculteur qui n'avait pas fait passer ses animaux par l'abattoir.

« Les habitants de la ville ont ainsi connu la baisse sur les viandes de boucherie. »

Cette initiative prise par des éleveurs de St-Yrieix est fort intéressante ; mais ce qui est encore plus intéressant, c'est la concurrence que leur font les bouchers. Elle est symptomatique, elle permet d'être fixé sur les prix de la viande, sur les profits réalisés au préjudice des producteurs et des consommateurs... avant la baisse, et même depuis la baisse ! Et si l'exemple des éleveurs de St-Yrieix était suivi ?

L. B.
Congrès radical-socialiste
M. Herriot a été élu, par acclamations président du Parti radical et radical-socialiste, MM. Daladier et Renault ont été élus présidents d'honneur.

Sont délégués du Parti pour le Lot : MM. Garrigou, sénateur, Malvy, député, Amoureux et Crabol.

Ligue des Droits de l'homme et du citoyen
La section de Cahors de la Ligue des Droits de l'Homme tiendra sa prochaine réunion vendredi 13 novembre, à 20 h. 30, dans une salle de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : 1. Compte rendu du Congrès national ; — 2. Analyse d'un article de Francis Delaisi ; Industries de guerre et industries de paix. — 3. Questions diverses.

Pour le Bureau : Le Secrétaire, P. LAFARGUE.

Association des Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot
Les anciennes élèves du Lycée Clément-Marot ont repris leurs réunions bi-mensuelles. Nous rappelons aux sociétaires que ces réunions auront lieu le deuxième et dernier jeudi du mois, à 4 h. 1/2, dans une salle du Lycée.

La prochaine aura lieu le jeudi 12 novembre.

Pour éviter les frais de recouvrement, qui deviennent de plus en plus onéreux, les sociétaires sont priés d'effectuer le paiement de leur cotisation.

Ordre du jour de la prochaine réunion : Compte rendu financier. Organisation de l'Arbre de Noël du jeudi 17 décembre. Etablissement d'un programme de réjouissances pour les sociétaires. — Le Bureau.

Moto contre vélo
M. Vialard, propriétaire à Rampoux était en moto sur laquelle le jeune Bonnet avait pris place. Arrivé au lieu dit « les Groulles », le jeune Périé, arrivant à bicyclette, fut accroché par la moto. Bonnet fut projeté dans un pré et Périé tomba sur le sol. Il n'ont eu que de légères contusions.

Accident
Ces jours derniers, une auto qui suivait la route de Mercuès, a fait une embardée et a heurté un arbre.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais l'auto est en piteux état.

Incendie
Un incendie a éclaté à une meule de paille dans l'enclos de M. Bonyssanne. Les secours immédiats apportés par les voisins ont permis de circonscire le sinistre et de préserver les immeubles voisins.

AVIS
La Cie du Bourbonnais informe ses abonnés que des coupures de courant auront lieu ces jours-ci, entre midi et 1 h. 1/2, nécessitées par les besoins de l'exploitation.

Les Sports

Comité Sportif de Cahors
Le Comité Sportif de la Ville de Cahors dont nous annonçons dernièrement la création a vu le jour le 4 novembre dans une des salles du Café Tivoli. A cette création ont participé : les délégués de l'Aviron Cadurcien, la Frégate de Cahors, les Jeunes Cadourciens, le Boxing-club, la Quercynoise, la Viollette, l'A. S. P. O. Ce Comité uniquement technique qui réserve le plus large accueil aux Sociétés sportives qui voudront bien se joindre aux clubs déjà inscrits, met sur pieds une compétition de basket-ball à disputer à Cahors le mois prochain.

Cette épreuve appelée « Coupe de Cahors de basket » sera annuelle. La Coupe récompensera l'équipe gagnante qui en aura la garde pendant une année.

L'organisation et le règlement de cette épreuve sont à l'étude. D'autres épreuves ont été envisagées : Cross-Country en mars, fort probablement ; ensuite Challenge d'athlétisme.

De plus Cahors étant singulièrement

favorisé du fait de son fleuve majestueux qui l'enlace, le Comité organisera la saison venue les Championnats de natation et de Water-polo.

Voilà, certes, un vaste programme. Nous ne doutons pas de la persévérance et de la bonne volonté des amateurs du Comité et nous leur souhaitons les plus vifs succès.

Fédération Lotoise de Basket-Ball

C'est dimanche 8 novembre qu'aura lieu à St-Germain-du-Bel-Air le grand tournoi organisé par la Fédération Lotoise. Dans tous les clubs règne la fièvre, à l'approche de cette belle manifestation. La confiance est dans tous les camps et il est très difficile de faire des pronostics.

A l'A. S. F. O., le Cinq a subi de profonds remaniements.

Les « poulains » de M. Talou se sont entraînés ferme et ils comptent renouveler leur victoire du 28 juin dernier.

Chez les « Canaris » de P. A. S. S. les équipes ne sont pas encore définitivement constituées. Nous croyons cependant savoir que tous les joueurs sont dans une forme splendide et en plus de cela pleins d'esprit.

D'autre part, l'Etoile sportive de Saint-Germain est fermement décidée à se distinguer. N'oublions pas qu'elle jouera devant son public... il pourrait donc y avoir des surprises.

On nous annonce enfin que les potaches de la Quercynoise et de P. E. P. S. seront dignement représentés. En plus de cela les équipes de Molières et la Société sportive ouvrière de Luzech (nouveaux adhérents à la Fédération) disputent ce jour-là leurs premiers matches officiels.

Enfin, l'Union Sportive de Terron aura à cœur de soutenir sa réputation et de montrer à tous que sa renommée n'est pas surfaite.

Nous rappelons que le tournoi comprend deux catégories, les juniors d'une part, les seniors de l'autre.

A l'issue du tournoi aura lieu l'assemblée générale de la Fédération. L'ordre du jour très chargé comporte notamment l'élection du nouveau bureau et certaines propositions de modifications aux statuts.

Fédération du Lot de Football Association

Les délégués de chaque club affiliés se réuniront dimanche 8 novembre, à 14 heures, au siège social.

Le secrétaire de la Fédération s'excuse de ne pas avoir répondu à toutes les demandes de renseignements, n'ayant de réponses officielles de la troisième F. A., que depuis le 2 novembre.

En conséquence, satisfaction sera donnée dimanche, à 14 heures pour l'affiliation à la 3^e F. A.

Ordre du jour : Renouvellement du Bureau. Formation du calendrier.

Les Jeunes Cadourques

Championnat de foot-ball. — Dimanche, 8 novembre, un match de foot-ball comptant pour le Championnat de la Haute-Auvergne opposera sur le terrain de Saint-Ambroise les Agilons de Brive et les Jeunes Cadourques. Ceux-ci mettront en ligne des éléments nouveaux qui, nous l'espérons, sauront faire très bonne figure. Ils auront du reste fort à faire pour tenir tête à leurs adversaires qui, dans une récente et nette victoire sur Sarlat place au premier plan des équipes de la région. M. Bessières, de Figeac, a été désigné par le Comité de l'U. R. H. A. pour diriger la rencontre. Le coup d'envoi sera donné à 14 heures.

Il est rappelé aux membres de la Société que les réunions des diverses sections ont lieu, comme les années précédentes : le lundi pour les footballeurs de l'équipe 2, le mardi pour ceux de la 1^{re}, le vendredi pour les gymnastes adultes, le samedi pour la clique, à 20 h. 15. Les basketteurs auront deux réunions spéciales chaque mois.

A DOUELLE

Foot-ball. — Dimanche 8 novembre, notre société sportive recevra sur son terrain, le onze de l'Ecole Normale de Cahors. C'est l'ouverture de la Saison sportive à Douelle.

Le 11 novembre, notre société sportive recevra une équipe de la région.

A GOURDON

Foot-ball. — Dimanche 8 novembre, l'Union sportive de Gourdon recevra, en match de championnat, l'Union sportive vézérienne.

A SOUILLAC

Rugby. — U. S. Souillagaise bat Argentat par 6 points (2 essais) à 5 points (un essai, un but).

Très belle partie jouée devant un public nombreux et un temps magnifique. La partie fut plaisante à voir ; les locaux, quoique jeunes se défendirent énergiquement et finirent par triompher. L'équipe de Souillac est tout entière à féliciter.

Arrondissement de Cahors

Bégoux

Fête de la St-Martin. — Nous rappelons que c'est demain dimanche et lundi, 9 courant, que la jeunesse de Bégoux célébrera sa fête patronale. Tout est fin prêt pour recevoir les nombreux visiteurs qui se rendront ce jour-là dans notre coquette petite commune.

Boissières

MM. Vitrac, Caniac, Manjeu, Gouyou, Abrial, Lafon, Comiac, Boisquet, Dupéryn, viennent d'adresser leur démission à M. le Préfet. Le maire, l'adjoint et un conseiller restent en fonction.

Ces démissions ont été acceptées à l'installation de la cabine téléphonique à un endroit qui ne leur convient pas.

Des élections municipales auront lieu le 22 novembre.

Concois

Fête patronale. — Le coquet village de Concois se prépare à célébrer dignement sa fête patronale, les 7, 8 et 9 novembre.

Voici le brillant programme de cette réjouissance :

Samedi soir, 7 novembre, — Salves d'artillerie, annonçant la fête ; réception de la musique ; bal, retraite aux flambeaux.

Dimanche matin, 8 novembre, — Salves d'artillerie, réveil en fanfare, tour de ville en musique, aubades aux autorités, distribution des bouquets, bal, apéritif-concert. A 15 heures : grand bal champêtre sur plancher ; attractions et jeux aussi nombreux que variés ; départ du ballon « Le Quercy » ; tour de ville en musique à l'issue du bal.

Le soir, à 21 heures, grand bal de nuit. Brillantes illuminations et superbe feu d'artifice. L'antique tour de Concois sera illuminée ; grande bataille de confetti, tour de ville en musique à l'issue du bal, avec retraite aux flambeaux.

Lundi matin, 9 novembre, — Salves d'artillerie, réveil en fanfare, tour de ville en musique, jeux de la cruche, de la poêle, etc., bal apéritif-concert.

Après-midi, à 15 heures, grand bal public et même programme que la veille, plus un mat de cocagne avec prix.

Bélavy

Décès. — Mme Sabatié, née Marie Faydel, âgée de 80 ans, est décédée à son domicile, lieu dit Al Saou, de la section de Latour.

Elle était pensionnée comme ayant perdu un fils à la grande guerre.

M. Batus, ancien entrepreneur de travaux publics est décédé à l'âge de 83 ans, dans son domicile à Montcuq. Sa dévouée mortelle a été transportée à Bélavy et inhumée dans un caveau de famille.

Nous offrons nos sincères condoléances aux familles Sabatié et Batus.

Douelle

Foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Sauzet

Fête du 11 novembre. — La fête de l'Armistice sera célébrée dans notre commune, le 11 novembre, avec solennité. Cette fête, organisée par la jeunesse et tous les démobilisés sera présidée par M. Troupel Président de l'Union fédérale du Lot.

Un banquet sera servi à midi, à l'Hôtel de la Paix.

Duravel

Démonstration pratique. — La Cie du Chemin de fer P.-O. donnera dans la salle des fêtes de la Mairie, le 21 novembre, à 10 heures, une démonstration pratique concernant l'emballage des fruits.

Elle invite la population tout entière à assister à cette séance intéressante et si utile en même temps, et espère que très nombreux seront les auditeurs intéressés qui répondront à ce pressant appel.

Le culte des morts. — Le pieux souvenir à ceux que nous pleurons s'est manifesté avec le même élan, le même enthousiasme, la même foi que par le passé.

Tous et chacun, pauvres et riches, selon leurs moyens, avaient fleuri leurs tombes, donné un aspect moins triste à ces monuments, à ces simples pierres qui recouvrent ceux qui ne sont plus.

La procession traditionnelle du jour de la Toussaint, au cimetière, a été suivie avec le plus grand recueillement, après laquelle les membres de chaque famille sont allés prier et pleurer aux pieds des leurs.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Tribunal correctionnel. — Audience du 3 novembre. — Vol : 15 jours de prison sont infligés au nommé Liauzon, de Figeac, pour vol de lapins.

Mauvaise payeuse : Le tribunal relaxe le sieur B., mais condamne sa femme à 100 fr. d'amende pour avoir fait disparaître des regus pour ne pas payer des frais de travaux à des ouvriers.

Coups : Les femmes C... et S... de St-Céré se sont portées des coups, 16 fr. d'amende à chacune.

Etat civil du 30 octobre au 6 novembre. — Décès : Peyrière Marie, veuve Gibergues, 74 ans ; Gavini Mathieu, 83 ans ; Larnaudie Elizabeth, veuve Dubois, 87 ans.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 31 octobre au 7 novembre 1931

Naissances

Lénuzza Claudine, rue Dominici, 18.
Soulié Ginette, Cabazal.
Selles Joaquin, La Beyne.

Publications de mariages

Dajeau Antonin, cultivateur à Larroque-d'Ares, et Gourgu Marie-Rose, s. p., à Cahors.
Fournier Jean médecin-capitaine au Corps d'Armée Colonial à Cahors, et Fajol Henriette, s. p., à Gaillac (Tarn).
Vignals Henri, cultivateur à Arcambal (Lot) et Quercy Elise, s. p., à Cahors.

Décès

Lacombe Pétronille, veuve Calmon, s. p., 74 ans, rue Wilson.
Rescoussé Rémy, commis des Postes, 37 ans, Cours de la Chartreuse.
Sabrie Guy, 30 mois, route de Villefranche.
Larrieu Appoline, s. p., 45 ans, rue Wilson.
Parayre Antoinette, veuve Garrigue, s. p., 84 ans, au Bouyduou.

Arrondissement de Cahors

Bégoux

Fête de la St-Martin. — Nous rappelons que c'est demain dimanche et lundi, 9 courant, que la jeunesse de Bégoux célébrera sa fête patronale. Tout est fin prêt pour recevoir les nombreux visiteurs qui se rendront ce jour-là dans notre coquette petite commune.

Boissières

MM. Vitrac, Caniac, Manjeu, Gouyou, Abrial, Lafon, Comiac, Boisquet, Dupéryn, viennent d'adresser leur démission à M. le Préfet. Le maire, l'adjoint et un conseiller restent en fonction.

Ces démissions ont été acceptées à l'installation de la cabine téléphonique à un endroit qui ne leur convient pas.

Des élections municipales auront lieu le 22 novembre.

Concois

Fête patronale. — Le coquet village de Concois se prépare à célébrer dignement sa fête patronale, les 7, 8 et 9 novembre.

Voici le brillant programme de cette réjouissance :

Samedi soir, 7 novembre, — Salves d'artillerie, annonçant la fête ; réception de la musique ; bal, retraite aux flambeaux.

Dimanche matin, 8 novembre, — Salves d'artillerie, réveil en fanfare, tour de ville en musique, aubades aux autorités, distribution des bouquets, bal, apéritif-concert. A 15 heures : grand bal champêtre sur plancher ; attractions et jeux aussi nombreux que variés ; départ du ballon « Le Quercy » ; tour de ville en musique à l'issue du bal.

Le soir, à 21 heures, grand bal de nuit. Brillantes illuminations et superbe feu d'artifice. L'antique tour de Concois sera illuminée ; grande bataille de confetti, tour de ville en musique à l'issue du bal, avec retraite aux flambeaux.

Lundi matin, 9 novembre, — Salves d'artillerie, réveil en fanfare, tour de ville en musique, jeux de la cruche, de la poêle, etc., bal apéritif-concert.

Après-midi, à 15 heures, grand bal public et même programme que la veille, plus un mat de cocagne avec prix.

Bélavy

Décès. — Mme Sabatié, née Marie Faydel, âgée de 80 ans, est décédée à son domicile, lieu dit Al Saou, de la section de Latour.

Elle était pensionnée comme ayant perdu un fils à la grande guerre.

M. Batus, ancien entrepreneur de travaux publics est décédé à l'âge de 83 ans, dans son domicile à Montcuq. Sa dévouée mortelle a été transportée à Bélavy et inhumée dans un caveau de famille.

Nous offrons nos sincères condoléances aux familles Sabatié et Batus.

Douelle

Foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Sauzet

Fête du 11 novembre. — La fête de l'Armistice sera célébrée dans notre commune, le 11 novembre, avec solennité. Cette fête, organisée par la jeunesse et tous les démobilisés sera présidée par M. Troupel Président de l'Union fédérale du Lot.

Un banquet sera servi à midi, à l'Hôtel de la Paix.

Duravel

Démonstration pratique. — La Cie du Chemin de fer P.-O. donnera dans la salle des fêtes de la Mairie, le 21 novembre, à 10 heures, une démonstration pratique concernant l'emballage des fruits.

Elle invite la population tout entière à assister à cette séance intéressante et si utile en même temps, et espère que très nombreux seront les auditeurs intéressés qui répondront à ce pressant appel.

Le culte des morts. — Le pieux souvenir à ceux que nous pleurons s'est manifesté avec le même élan, le même enthousiasme, la même foi que par le passé.

Tous et chacun, pauvres et riches, selon leurs moyens, avaient fleuri leurs tombes, donné un aspect moins triste à ces monuments, à ces simples pierres qui recouvrent ceux qui ne sont plus.

La procession traditionnelle du jour de la Toussaint, au cimetière, a été suivie avec le plus grand recueillement, après laquelle les membres de chaque famille sont allés prier et pleurer aux pieds des leurs.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Tribunal correctionnel. — Audience du 3 novembre. — Vol : 15 jours de prison sont infligés au nommé Liauzon, de Figeac, pour vol de lapins.

Mauvaise payeuse : Le tribunal relaxe le sieur B., mais condamne sa femme à 100 fr. d'amende pour avoir fait disparaître des regus pour ne pas payer des frais de travaux à des ouvriers.

Coups : Les femmes C... et S... de St-Céré se sont portées des coups, 16 fr. d'amende à chacune.

Etat civil du 30 octobre au 6 novembre. — Décès : Peyrière Marie, veuve Gibergues, 74 ans ; Gavini Mathieu, 83 ans ; Larnaudie Elizabeth, veuve Dubois, 87 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche le service sera assuré par la Pharmacie Barlat, rue Gambetta.

Bretenoux

Abattoir. — Pendant le mois d'octobre dernier, il a été tué : 13 moutons, 70 veaux dont 38 ont été expédiés et 48 porcs, dont 7 ont été expédiés. Le total des animaux abattus est de 131 contre 101 en septembre.

Prix de la viande. — Après un accord intervenu le 27 octobre dernier à la mairie de Bretenoux, au cours d'une réunion à laquelle étaient convoqués les bouchers et charcutiers de Bretenoux et de Biars, sur l'initiative des maires des deux communes, le prix de la viande a été arrêté comme suit :

1^o Veau : rouelle, 13 fr. le kilo ; rôt, 12 fr. ; pointe de collier, 6 fr. ; poitrine, 9 fr. ; milieu de jarret, 8, 50 ; pointe de jarret, 4 fr.

2^o Porc : saucisse, 13 fr. ; rôt de porc, 10 fr. ; ragout, 9 fr. ; lard frais, 7 fr. ; graisse, 9 fr. ; filet déossé, 13 fr.

3^o Mouton : gigot et côtelettes, 16 fr. ; épaule, 12 fr.

4^o Agneau : gigot et côtelettes, 18 fr. ; épaule, 14 fr. ; collier, 4 fr. ; poitrine, 8 fr.

Rudelle

Carnet rose. — Naissance d'une fillette aux époux Lafage-Delpyrot et d'un garçon, aux époux Garibal-Castagne.

Nécrologie. — Décès, à Peyroux, de Delfau Noëlie, épouse Espinas, à l'âge de 36 ans. La défunte laisse 3 enfants en bas âge.

Succès. — Notre instituteur, M. Sévère a subi avec succès les épreuves orales du C. A. P.

Latronquière

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret le double décès survenu dans la même famille, à Latronquière. M. C... âgé de 35 ans, décédé après une cruelle maladie ; sa mère, âgée de 66 ans, décéda quelques heures après.

Les obsèques des deux regrettés disparus ont été célébrées en même temps, au milieu d'une assistance considérable.

Nous adressons à la famille si cruellement éprouvée nos bien sincères condoléances.

A PARIS

Voyageurs, Touristes
Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (14)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT
de 18 à 24 francs par jour
FLOIRAC Téléphone
(Originaire du Lot) ARCHIVES 60-92
Propriétaire
Hôtel recommandé par le
Journal du Lot

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Labastide-Murat

Concours agricole. — Après entente avec M. Gay, directeur des Services agricoles, le concours agricole de la race ovine, bovine et porcine aura lieu dimanche 15 novembre.

L'emplacement du concours est toujours le foirail de la place de l'Estombe. Le même règlement reste toujours en vigueur.

Dégagnac

Echos de l'élection cantonale. — M. Bazillon, maire de Dégagnac, qui a eu 42 voix contre 201 à M. Delmas, essaya de démontrer dans le *Journal du Lot*, du 1^{er} novembre, qu'il était étranger à la campagne électorale qui était faite par ses amis, en sa faveur, et qu'il ignorait que *Le Télégramme* et *La Défense* aient donné un mot d'ordre pour empêcher que M. Delmas, candidat au Conseil d'arrondissement de l'Entente des Gaudaches » ait la majorité dans la commune de Dégagnac.

Les commentaires embarrassés de M. Bazillon, étant contredits par l'article du *Télégramme* du 16 octobre et par des faits constatés la veille et le jour de l'élection, M. Delmas, adresse à notre Directeur, comme mise au point, la réplique suivante :

« A propos d'une élection. — Utiles constatations. — Je n'avais pas eu jusqu'ici la satisfaction de trouver un nom au bas des articles pleins d'aménité que me consacraient de temps à autre les journaux dits bien-pensants. Mais voici que M. le Maire de Dégagnac fait siennes les grossièretés, pardon, les « grandes vérités » imprimées dans le n^o du *Télégramme* que l'on distribua à profusion et gratuitement dans les communes du canton la veille de l'élection au Conseil d'arrondissement.

« Ces grandes vérités », si je m'en rapporte au verdict du 18 octobre, les républicains du canton entendent les laisser pour compte à M. le Maire de Dégagnac. J'aurais mauvaise grâce à ne pas les imiter. Qu'il les inscrive donc à son Avoir.

« Quant à la campagne menée pour m'empêcher d'avoir la majorité dans la commune de Dégagnac, il l'ignorait dit-il. Comment ? Il ignorait qu'un nom (de sien) devait sortir de l'urne, mais pas le mien ? (Voir *Télégramme*). Drôle n'est-ce pas ? Quoi qu'il en soit, les électeurs de Dégagnac, bien placés pour voir et entendre, savent à quoi s'en tenir. Point n'est besoin de les éclairer.

Mais quand M. le Maire termine en disant que sa tâche consiste à tenir haut et ferme le drapeau des républicains, il faut s'entendre. Le drapeau des Républicains n'aime ni la *Défense* et *Le Télégramme*, des journaux réactionnaires, quand on parlait net (d'accord) ; mais le drapeau des Républicains de gauche, des 205 qui m'ont fait confiance le 18,

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Labastide-Murat

Concours agricole. — Après entente avec M. Gay, directeur des Services agricoles, le concours agricole de la race ovine, bovine et porcine aura lieu dimanche 15 novembre.

L'emplacement du concours est toujours le foirail de la place de l'Estombe. Le même règlement reste toujours en vigueur.

Dégagnac

Echos de l'élection cantonale. — M. Bazillon, maire de Dégagnac, qui a eu 42 voix contre 201 à M. Delmas, essaya de démontrer dans le *Journal du Lot*, du 1^{er} novembre, qu'il était étranger à la campagne électorale qui était faite par ses amis, en sa faveur, et qu'il ignorait que *Le Télégramme* et *La Défense* aient donné un mot d'ordre pour empêcher que M. Delmas, candidat au Conseil d'arrondissement de l'Entente des Gaudaches » ait la majorité dans la commune de Dégagnac.

Les commentaires embarrassés de M. Bazillon, étant contredits par l'article du *Télégramme* du 16 octobre et par des faits constatés la veille et le jour de l'élection, M. Delmas, adresse à notre Directeur, comme mise au point, la réplique suivante :

« A propos d'une élection. — Utiles constatations. — Je n'avais pas eu jusqu'ici la satisfaction de trouver un nom au bas des articles pleins d'aménité que me consacraient de temps à autre les journaux dits bien-pensants. Mais voici que M. le Maire de Dégagnac fait siennes les grossièretés, pardon, les « grandes vérités » imprimées dans le n^o du *Télégramme* que l'on distribua à profusion et gratuitement dans les communes du canton la veille de l'élection au Conseil d'arrondissement.

« Ces grandes vérités », si je m'en rapporte au verdict du 18 octobre, les républicains du canton entendent les laisser pour compte à M. le Maire de Dégagnac. J'aurais mauvaise grâce à ne pas les imiter. Qu'il les inscrive donc à son Avoir.

« Quant à la campagne menée pour m'empêcher d'avoir la majorité dans la commune de Dégagnac, il l'ignorait dit-il. Comment ? Il ignorait qu'un nom (de sien) devait sortir de l'urne, mais pas le mien ? (Voir *Télégramme*). Drôle n'est-ce pas ? Quoi qu'il en soit, les électeurs de Dégagnac, bien placés pour voir et entendre, savent à quoi s'en tenir. Point n'est besoin de les éclairer.

Mais quand M. le Maire termine en disant que sa tâche consiste à tenir haut et ferme le drapeau des républicains, il faut s'entendre. Le drapeau des Républicains n'aime ni la *Défense* et *Le Télégramme*, des journaux réactionnaires, quand on parlait net (d'accord) ; mais le drapeau des Républicains de gauche, des 205 qui m'ont fait confiance le 18,

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Labastide-Murat

Concours agricole. — Après entente avec M. Gay, directeur des Services agricoles, le concours agricole de la race ovine, bovine et porcine aura lieu dimanche 15 novembre.

L'emplacement du concours est toujours le foirail de la place de l'Estombe. Le même règlement reste toujours en vigueur.

Dégagnac

Echos de l'élection cantonale. — M. Bazillon, maire de Dégagnac, qui a eu 42 voix contre 201 à M. Delmas, essaya de démontrer dans le *Journal du Lot*, du 1^{er} novembre, qu'il était étranger à la campagne électorale qui était faite par ses amis, en sa faveur, et qu'il ignorait que *Le Télégramme* et *La Défense* aient donné un mot d'ordre pour empêcher que M. Delmas, candidat au Conseil d'arrondissement de l'Entente des Gaudaches » ait la majorité dans la commune de Dégagnac.

Les commentaires embarrassés de M. Bazillon, étant contredits par l'article du *Télégramme* du 16 octobre et par des faits constatés la veille et le jour de l'élection, M. Delmas, adresse à notre Directeur, comme mise au point, la réplique suivante :

« A propos d'une élection. — Utiles constatations. — Je n'avais pas eu jusqu'ici la satisfaction de trouver un nom au bas des articles pleins d'aménité que me consacraient de temps à autre les journaux dits bien-pensants. Mais voici que M. le Maire de Dégagnac fait siennes les grossièretés, pardon, les « grandes vérités » imprimées dans le n^o du *Télégramme* que l'on distribua à profusion et gratuitement dans les communes du canton la veille de l'élection au Conseil d'arrondissement.

« Ces grandes vérités », si je m'en rapporte au verdict du 18 octobre, les républicains du canton entendent les laisser pour compte à M. le Maire de Dégagnac. J'aurais mauvaise grâce à ne pas les imiter. Qu'il les inscrive donc à son Avoir.

« Quant à la campagne menée pour m'empêcher d'avoir la majorité dans la commune de Dégagnac, il l'ignorait dit-il. Comment ? Il ignorait qu'un nom (de sien) devait sortir de l'urne, mais pas le mien ? (Voir *Télégramme*). Drôle n'est-ce pas ? Quoi qu'il en soit, les électeurs de Dégagnac, bien placés pour voir et entendre, savent à quoi s'en tenir. Point n'est besoin de les éclairer.

Mais quand M. le Maire termine en disant que sa tâche consiste à tenir haut et ferme le drapeau des républicains, il faut s'entendre. Le drapeau des Républicains n'aime ni la *Défense* et *Le Télégramme*, des journaux réactionnaires, quand on parlait net (d'accord) ; mais le drapeau des Républicains de gauche, des 205 qui m'ont fait confiance le 18,

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Labastide-Murat

Concours agricole. — Après entente avec M. Gay, directeur des Services agricoles, le concours agricole de la race ovine, bovine et porcine aura lieu dimanche 15 novembre.

L'emplacement du concours est toujours le foirail de la place de l'Estombe. Le même règlement reste toujours en vigueur.

Dégagnac

Echos de l'élection cantonale. — M. Bazillon, maire de Dégagnac, qui a eu 42 voix contre 201 à M. Delmas, essaya de démontrer dans le *Journal du Lot*, du 1^{er} novembre, qu'il était étranger à la campagne électorale qui était faite par ses amis, en sa faveur, et qu'il ignorait que *Le Télégramme* et *La Défense* aient donné un mot d'ordre pour empêcher que M. Delmas, candidat au Conseil d'arrondissement de l'Entente des Gaudaches » ait la majorité dans la commune de Dégagnac.

Les commentaires embarrassés de M. Bazillon, étant contredits par l'article du *Télégramme* du 16 octobre et par des faits constatés la veille et le jour de l'élection, M. Delmas, adresse à notre Directeur, comme mise au point, la réplique suivante :

« A propos d'une élection. — Utiles constatations. — Je n'avais pas eu jusqu'ici la satisfaction de trouver un nom au bas des articles pleins d'aménité que me consacraient de temps à autre les journaux dits bien-pensants. Mais voici que M. le Maire de Dégagnac fait siennes les grossièretés, pardon, les « grandes vérités » imprimées dans le n^o du *Télégramme* que l'on distribua à profusion et gratuitement dans les communes du canton la veille de l'élection au Conseil d'arrondissement.

« Ces grandes vérités », si je m'en rapporte au verdict du 18 octobre, les républicains du canton entendent les laisser pour compte à M. le Maire de Dégagnac. J'aurais mauvaise grâce à ne pas les imiter. Qu'il les inscrive donc à son Avoir.

« Quant à la campagne menée pour m'empêcher d'avoir la majorité dans la commune de Dégagnac, il l'ignorait dit-il. Comment ? Il ignorait qu'un nom (de sien) devait sortir de l'urne, mais pas le mien ? (Voir *Télégramme*). Drôle n'est-ce pas ? Quoi qu'il en soit, les électeurs de Dégagnac, bien placés pour voir et entendre, savent à quoi s'en tenir. Point n'est besoin de les éclairer.

Mais quand M. le Maire termine en disant que sa tâche consiste à tenir haut et ferme le drapeau des républicains, il faut s'entendre. Le drapeau des Républicains n'aime ni la *Défense* et *Le Télégramme*, des journaux réactionnaires, quand on parlait net (d'accord) ; mais le drapeau des Républicains de gauche, des 205 qui m'ont fait confiance le 18,

malgré les « Grandes Vérités » de M. le Maire, non point certes ; j'ai beau être aliboron, ils me l'ont confié, je saurai le défendre.

Car Aliboron est très méchant. Quand on l'attaque, il se défend. Et ceci aussi est mon dernier mot.

L. DELMAS,
Conseiller d'arrondissement.
Souillac

Rugby. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Vayrac

Etat civil du mois d'octobre. — Mariage : Lalanne Marcel, boulanger et Jeanne Bonneval, s. p.

Décès : Benjamin, 29 ans, à Saint-Denis près Martel.

Quant de partir pour Paris
notez l'adresse de
L'AGENCE HAVAS
62, Rue de Richelieu, PARIS
vous pourrez lire chaque jour
votre journal dans le Hall de son immeuble

ASSURANCES SOCIALES

L'échange des cartes d'assurances sociales de novembre et de décembre

Le ministre du travail communique la note suivante :

Le décret du 22 septembre dernier a prolongé jusqu'au 31 décembre prochain la période de validité des feuillets trimestriels et cartes annuelles de cotisations arrivant à expiration à la fin d'octobre et de novembre.

En conséquence ceux des feuillets et cartes qui devraient normalement être renvoyés au service départemental des assurances sociales au début de novembre et de décembre devront être conservés par les employeurs ou les assurés et servir à l'acquisition des cotisations jusqu'au 31 décembre.

Tous les feuillets et cartes seront remplacés à compter du 1^{er} janvier, conformément à la loi du 28 juillet 1931, par des feuillets et cartes d'un nouveau type, dont les périodes de validité coïncideront avec le trimestre civil.

SI VOUS VOULEZ DÉGUSTER
des BONS VINS des COTES du LOT
Adressez-vous
HALL aux VINS de CAHORS
Basile GRELET, Négociant-Propriétaire
EXPÉDITIONS (à prix réduits) pour Paris et la Province
VINS FINS - CHAMPAGNE & MOUSSEUX
TÉLÉPHONE N° 218

GRAND ENTREPOIT GÉNÉRAL
D'EAUX MINÉRALES
Toutes les Sources
Livraisons dans tout le Département
Basile GRELET, Entrepoteur, CAHORS

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

Contre les bandits du maquis corse

De Marseille. — Le navire « El Djem » a appareillé, ce matin, emportant 200 gardes mobiles accompagnés d'autos mitrailleuses à destination de la Corse, en vue d'une vaste opération de police pour débarrasser le maquis des bandits.

Le conflit sino-japonais

De Tokio. — La bataille engagée en Mandchourie, sur les bords du fleuve Nonni a cessé. La situation reste, cependant, grave. Tout dépend de l'acceptation ou du refus par le Japon des propositions de M. Briand.

Collision d'avion

De Berlin. — Près de Libau (Esthonie), deux avions militaires sont entrés en collision et sont tombés dans le cimetière. Il y a 6 morts.

• Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et plince-nez...
• Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes...
• Adressez-vous à
G. BARON
Opticien spécialiste
24, Boulevard Gambetta, CAHORS
Examen gratuit de la vue
Réparations, Expéditions
Prix modérés
Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres, instruments de précision
Photographie, Appareils, Accessoires, Développement

FABRIQUE DE BOUCHONS A CAHORS

MAGASIN de VENTE : 204, Rue du Château du Roi

Bouchons à bout net, garantissant la conservation des vins vieux.

Spécialité pour pharmacies.

Bouchons de greffage.

Vente de déchets de liège, pour allumage des fourneaux et cuisinières.

SITUATION D'AVENIR
A CÉDER PORTEFEUILLE
Importante Compagnie d'Assurances
(Incendie, Accident, Auto, Vol)
S'adresser, 3, rue du Portail-Alban, à Cahors.

Essayez les Charbons de la Maison H. CALABRESI et Cie

VOUS N'EN VOUDREZ PLUS D'AUTRES

BUREAU DE COMMANDE : 109, Bd Gambetta (face à la bascule du Théâtre) téléphone : 16 et 114.

ALIMENTATION SARDA
GRANDE BAISSE SUR LE LAIT,
1 fr. 10 le litre.

LUNDI, en réclame : 500 k. haricots de Tarbes, extra-cuisants, 1 fr. 75 le k.
Spécialités de charcuterie garantie pur porc, de Limogne.

COMMERÇANTS DE L'ALIMENTATION

Les Etablissements J. LEPELLETIER, de Carentan (Manche), fournissent des beurres d'Isigny, 1^{er} choix à des prix très avantageux.

Beurres frais en mottes et petits pains, pastourisés et en conserves, en boîte sans sel et demi-sel, de longue conservation.

S'adresser à la Maison ou à M. LA-PARRA, à Parnac, Agent général pour le Lot.

SUCCESSION

M. Jean TRENEL est prié de donner son adresse à Maître BIGO, notaire à Marcq (Nord).

On demande 6 heures par jour
FEMME DE MENAGE
Jeune, active, propre
TRÈS PRESSE

Un sang pur source de santé

Un sang impur empoisonne l'organisme, un sang pauvre le débilite. Un sang pur le défend. Le sang est l'élément actif de votre sécurité. Purifier son sang, c'est renouveler son système de défense.

La vie éternante et frélatée que le siècle nous force à mener favorise trop souvent l'empoisonnement du sang, source des plus graves désordres organiques, troubles digestifs, rhumatismes, affections des reins, de la vessie, maladies d'estomac, misères féminines, maladies de la peau.

Mais la nature a mis à notre portée les principes nécessaires à une « cure naturelle » qui restitue au sang sa pureté et ses forces ; ce sont certaines plantes alpêtres, dont les moines de la Chartreuse de Durbon, en Dauphiné, ont étudié depuis longtemps les vertus efficaces. La décoction qu'ils en ont faite, connue, sous le nom de « Tisane des Chartreux de Durbon », constitue une médication naturelle, dont nous laissons à des malades, guéris par elle, le soin de faire l'éloge. Et ils sont ainsi des milliers.

3 septembre 1927.

Je souffrais de maux de tête, je digérais difficilement et j'avais des vertiges. J'ai pris votre Tisane Dépurative et je ne souffre plus de l'estomac, mes vertiges et mes maux de tête sont moins fréquents ; aussi chaque année à l'automne, je ferai une cure de cette Tisane qui me fait beaucoup de bien.

Mlle Louise ENOT.

La Bastide-sur-l'Hers (Ariège).

Tisane dépurative, le flacon, 14.00
Baume souverain, le pot... 8.95
Pilules supertoniques, l'étui... 8.50
dans les pharmacies.



TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

AGENTS PLACIERS

demandés pour CAFÉS TORREFIÉS 17 - 18 - 21 fr. le kg depuis post. 3 kg fco. 15 Belles Primes utiles grat. au choix Dem. détail et cond. paiement. apr. vente. Gros, remises Brûlerie MORANCHO FRÈRES, SALON (Provence).

PRÉVENEZ -- GUÉRISSEZ

les Cravesses, Gerçures, Engelures EN EMPLOYANT LE

CAMPURICE DU CANADA

Il vous conservera une peau douce et souple, même par les plus grands froids

La boîte 5 francs toutes pharmacies

Dépôt : CAHORS, Ph^{ies} ORLIAO et LARRIEU

SOUILLAC Pharmacologie BOUYER & C^o

PLUS D'HYROGNES

POUDRE JANEHO. Indolente, sans goût. Boîte : 10 fr. 00 Lab^o JANEHO, 17, rue de Valenciennes, Paris. Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.



REPRÉSENTANTS demandés pour vendre aux cultivateurs MÉTÉORIFUGE et autres spécialités vétérinaires. Tr. Fortes remises. Ecrire : GALLAIS & PATUREAU à Bourges.

MACHINES A TRICOTER rondes et rectilignes Jacquard, prix de fabrication, catal. apprentis, gratuits, laine, coton, soie. Ex. gros. Echantill. gratuits. La Laborieuse, 25, Cours Pasteur, Bordeaux.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

ETABLISSEMENTS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST

TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc. Stoppage et plissage.

Blanchissage faux-cols et lingerie.

Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir, sacs de cuir, etc...

Teinture de fourrures.

Pour deuil, livraison en 48 heures, délais d'expédition en plus. Travail soigné. Prix modérés.

Dépôt pour Cahors et les cantons voisins : Madame BONNET, 2, rue des Capucins, Cahors.

VIRUS NAUGE

en ampoule

Détruit Rats et Souris.

Pharmacie LESTRADE

CAHORS

Importante fabrique de bas de fil et de soie artificielle très bien placée recherche pour le département du LOT un bon représentant à la commission pour visiter la clientèle bon détail. Excellentes références et capacité exigées. Première lettre avec tous renseignements à l'Agence Havas 50.799, MONTPELLIER.

René DESJEUX

Asphalte et Pavage en bois

Maison fondée en 1842

Garantit l'étanchéité des terrasses

Nombreuses références

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Maurice BESSOU, 5, rue Clément-Marot à Cahors.

Bibliographie

LES ANNALES

La question de l'or domine la politique mondiale. Ce sujet est traité avec une merveilleuse clarté par M. Paul Painlevé dans les *Annales* du 1^{er} novembre, en un article qui fera sensation. Non moins sensationnelle les pages dans lesquelles Ernst Von Salomon conte la mort des assassins de Rathenau. Pages d'histoire extrêmement émouvante. Quand à l'enquête de Jean Prévost : « Les anglais devant la crise », il serait superflu d'en vanter le puissant intérêt. *Safari*, le vivant récit de l'explorateur Johnson, nous apprend comment on peut photographier les fauves en liberté. Ce genre d'exploits, on le monde ! Lire encore les articles de Henry Bidou, Yvonne Sarcey, Benjamin Crémieux, André Billy, le numéro superbement illustré. En vente partout : 3 fr.

LA NATURE

La mode est, grâce à l'Exposition Coloniale, aux colonies et aux pays exotiques. *La Nature* en a largement profité tous ces derniers temps pour faire connaître maints pays en voie de développement, maintes productions et initiatives exotiques. Cette fois-ci, par la plume autorisée de M. Lamare qui connaît bien le pays, elle présente le Harrar d'Abyssinie, berceau du négus, pays où l'influence française est actuellement disputée. C'est encore des colonies qu'il s'agit quand on parle du port de Marseille. On y fait actuellement, pour le maintien à son rang de grand port méditerranéen, de très importants travaux que décrit minutieusement et clairement M. Fournier.

Vaut-on un moyen efficace de conserver les fleurs coupées en bouquet et même en profiter pour faire quelques expériences de biologie végétale ? L'article de M. Barbou servira de guide très scientifique. L'automobile restera-t-elle à quatre cylindres en aura-t-elle six ou huit ? C'est la question du jour, après le dernier Salon de l'Automobile. Il y a du pour et du contre discute M. Peillet.

M. le commandant Sauvain-Jourdan fait connaître l'existence — mouvementée — d'un vaisseau français qui prit part à la bataille de Trafalgar et qui est toujours à flot.

Le centenaire de Maxwell, fêté par l'Angleterre en même temps que celui de Faraday, donne l'occasion de rappeler ses glorieux travaux de physique.

Enfin la cigarette et la préparation de l'essence de roses est décrite en détails. Tous ces articles sont, est-il besoin de le dire, abondamment illustrés de nombreuses photographies qui en agrémentent et en facilitent la lecture.

Et ce n'est pas tout ; seize autres pages sont consacrées à l'histoire des sciences, à l'astronomie, aux phonographes, aux recettes utiles, aux livres nouveaux, à l'aviation, à l'Académie des sciences et contiennent des centaines de courtes informations, optiques, servant à tous.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

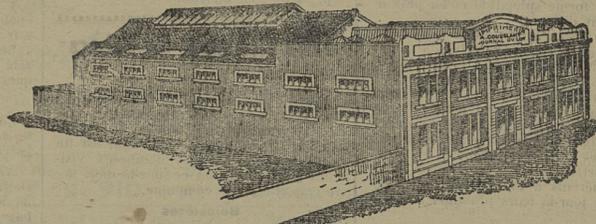
CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES



USINE AGRANDIE — Superficie des Ateliers : 1.200 m²

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente de yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 14 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, nettoie les bronches.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 66

PAR PEUR DE L'AMOUR ou UN MARIAGE SECRET par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE

XXXIII

NICOLLE ET LIONEL

— Je ne dis pas qu'elle le soit, protesta Lionel, mais l'amour peut modifier un caractère, ne le croyez-vous pas ?

Nicolle rougit jusqu'à ses petites oreilles bien ourlées et détourna les yeux. Il reprit doucement sa main.

— Je me demande si vous êtes très perspicace, Nicolle ? dit-il en souriant. Vous vous inquiétez des changements inexistants de Béatrix, et vous n'avez pas le moindre souci des miens !

— Mais vous n'en avez pas, dit-elle ouvrant sur lui ses grands yeux surpris.

— Je n'en suis pas encore tout à fait sûr. C'est vous qui allez me le dire.

— Moi ? interrogea-t-elle en délicieux émoi.

— Oui, vous, Nicolle, vous seule pouvez me dire si je puis garder l'espérance d'être un jour aimé de vous.

— Non ! Ne vous détournez pas, et ne cherchez pas à fuir, dit-il, resserrant l'étreinte de ses mains sur les siennes, je veux que vous me disiez si vous avez deviné mon amour et si vous comprenez à quel point vous remplissez tout mon cœur et occupez toutes mes pensées ?

— Ah ! fit-elle éblouie d'une joie divine, et se trahissant inconsciemment, j'avais tellement peur que vous ne puissiez jamais m'aimer !

Il sourit à cet aveu naïf et laissa cette fois le joli visage confus se détourner un instant de lui. Il avait lui son bonheur dans les yeux un instant levés sur lui. Mais il voulait plus de précisions.

— Petite Nicolle adorée, dit-il, puis-je vraiment croire que je ne me trompe pas et que, si indigne que j'en sois, je pourrai un jour être aimé de vous ?

— Je vous aime maintenant, dit-elle avec une adorable sincérité.

— Assez pour être ma femme, Nicolle ? demanda-t-il si tendrement qu'elle osa une fois encore le regarder.

— Oui, dit-elle, pendant qu'il s'agenouillait à ses pieds et couvrait de baisers fous les petites mains qui s'abandonnaient maintenant avec confiance.

Une simple petite perle, montée sur un mince anneau de platine était leur seul ornement, il l'enleva délicatement.

— D'où qu'elle vienne, je la confis-

que, dit-il, jusqu'au moment où je pourrai placer sur vos jolis doigts la bague des fiançées je ne veux rien y voir d'autre.

Elle sourit faisant volontiers l'abandon momentané de sa bague.

— Dès que Béatrix et Arley seront mariés, je vous demanderai à votre père, poursuivit Lionel, mais, d'ici là nous garderons pour nous deux le secret de notre amour. Deux fiancés deux mariages, c'est trop d'affaires d'amour à la fois dans une seule maison !

D'ici là, vous apprendrez à m'aimer encore plus, beaucoup plus que maintenant, presque autant que je vous aime moi-même ! Mais en attendant, il faut me redire que vous êtes heureuse.

— Je suis heureuse, dit-elle avec un sourire, et je crois que je suis déjà plus qu'à moitié ma leçon.

Elle était exquise de candeur et de confiance. Il ne résista pas au plaisir d'embrasser le joli visage tout rose d'émotion.

— Je vivrai désormais pour vous et par vous, Nicolle, dit-il, et, il me semble que je ne connaîtrai plus jamais maintenant d'autres sentiments que reconnaissance et amour.

Deux semaines passèrent sans apporter aucun fait nouveau dans la vie de Béatrix, sans que le ciel lui envoyât l'idée salvatrice qu'elle cherchait vainement. Toutes les ressources de sa vive imagination, toutes celles de son

intelligence, pourtant assez pratique, n'arrivaient pas à lui fournir une réponse à la lacineuse question :

— Que faire pour se débarrasser de Robert Fernys ?

Dans son désespoir il lui arrivait parfois de demander à Dieu de la délivrer par la mort, pensant que tout, même la mort, vaudrait mieux que cette longue agonie morale.

Par bonne chance pour elle le retour d'Arley fut retardé.

Les changements effectués à Lynton le retinrent plus longtemps qu'il ne l'avait prévu. Trois longues semaines passèrent avant qu'il pût revenir près de celle qu'il aimait si profondément que rien ne l'intéressait hors de ce qui la concernait.

Mais sa joie du retour fut un peu altérée par le changement qu'il constatait en elle. En vain se disait-il qu'il devait voir là une preuve d'amour puisque son absence lui avait été à ce point douloureuse ; un instinct secret lui disait qu'il y avait autre chose et il s'inquiéta sérieusement de sa santé.

Il embrassait encore et encore le pâle visage malgré les reproches de la duchesse, feignant une sévérité qui ne le troublait pas, et il déclara que rien au monde maintenant ne l'obligerait à quitter sa fiancée, ne fût-ce que pour un jour, puisque personne d'autre que lui ne savait prendre soin d'elle !

Et ce même jour il eut une longue conversation avec le duc afin que ce-

lui-ci fixât au plus tôt l'époque de leur mariage.

— Béatrix en décidera elle-même, dit Ronald en souriant, mais vous pouvez lui dire que, quelle que soit la date qu'elle choisisse, elle aura mon approbation.

Fort de cette autorisation Arley rejoignit sa fiancée et plaida chaleureusement sa cause.

— A la fin du mois d'octobre ? demanda-t-il, le quatorze, par exemple ?

— Elle sourit, à cette façon de placer la fin du mois et consentit à tout ce qu'il voulait, mais son sourire était pitoyablement mélancolique. Il ne le remarqua pas.

— Entendu pour le quatorze octobre ! conclut-il, triomphant, je cours donner cette date au duc.

Mais au seuil du salon il se retourna : — Vous ne changerez pas d'avis comme tant de jeunes filles, asservies par les couturières ou les modistes ? demanda-t-il. Promettez-moi formellement, que vous serez à moi le 14 octobre !

— Je promets solennellement de vous épouser le 14 octobre, dit-elle amusée malgré tout.

— Ce sera presque l'hiver, dit-il, les fleurs seront fanées et les feuilles joncheront les vallées, mais je suis sûr que ce jour-là comptera parmi les plus beaux de ma vie.

Il quitta vivement le salon pour aller retrouver Ronald et elle le regarda partir en étouffant un soupir.

— 14 octobre murmura-t-elle. Que

sera-t-il arrivé d'ici là ? Mon mariage sera-t-il jamais célébré ?... Sera-je jeune triomphante mariée, ou une misérable désespérée chassée d'Éton-Court et méprisée de tous...

Un mois plus tôt, la musique enchanteresse de cette passion sincère qui chantait autour d'elle l'eût charmée. Maintenant, tout ce qu'elle pouvait faire était de paraître heureuse, mais elle sentait son cœur se glacer à la pensée que, s'il apprenait son secret, il la fuirait à jamais en la méprisant.

Elle regrettait, à en mourir, de n'avoir pas tout confessé à son père le soir de son retour, mais sa faute était irréparable, il était trop tard !

Pendant le dîner, elle chercha à s'exalter, se disant qu'elle devait rejeter son fardeau pour un soir, avoir confiance en Dieu et profiter des minutes de grâce qu'il lui octroyait. Elle essayerait d'oublier un instant ; Arley verrait le sourire joyeux qu'il aimait. Demain serait ce que Dieu voudrait, mais ce soir elle voulait être heureuse.

Elle se grisa de cette idée et de la fierté de se vaincre comme se grisèrent autrefois d'orgueil et de mépris de la mort les jolies victimes de la Terreur dans les prisons pourvoyeuses de guillotine. Elle fut brillante, elle fut gracieuse et tendre à tel point qu'Arley devait se souvenir de cette soirée comme de la plus agréable qu'il eût jamais vécue.